

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

A. DE FOVILLE

Le mouvement des prix dans le commerce extérieur

Journal de la société statistique de Paris, tome 23 (1882), p. 202-208

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1882__23__202_0

© Société de statistique de Paris, 1882, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

III.

Les variations qui ont lieu dans l'évaluation du prix des marchandises par la commission des valeurs en douane, exercent une influence qu'on ne peut négliger sur le mouvement général de nos importations et de nos exportations; on peut voir, dans le numéro de novembre 1879 du Journal de la Société, le moyen ingénieux qu'a proposé notre collègue, M. de Foville, pour mesurer cette influence, et déduire de cette considération le mouvement vrai de notre commerce.

M. de Foville a étudié le même problème à un autre point de vue, non moins saisissant que le premier, et il a consigné ses observations dans l'*Économiste français* du 17 juin. Nous nous empressons de reproduire cet article.

T. L.

LE MOUVEMENT DES PRIX DANS LE COMMERCE EXTÉRIEUR.

L'administration des douanes, depuis vingt-cinq ans, fait figurer dans ses publications, en même temps que la valeur des importations et exportations annuelles, leur poids total. Si ce renseignement n'était pas fourni avant 1857, c'est qu'il y a toujours eu un certain nombre de marchandises qui, en douane, ne se mesurent point au poids : les bestiaux se comptent par tête; les bois par stère, par mètre ou par pièce; les boissons par hectolitre; puis il y a tous les articles taxés *ad valorem* dont on ne déclare que la valeur, sans indication de quantité. De là une petite difficulté devant laquelle on avait d'abord reculé; mais le jour où il a paru désirable de connaître le nombre de tonnes ou de quintaux que nos frontières voient annuellement entrer ou sortir, on en a été quitte pour déterminer approximativement le poids moyen

correspondant, pour chaque bureau, à ces unités exceptionnelles. C'est ainsi qu'on obtient pour le commerce spécial les poids totaux qui, placés dans le tableau ci-dessous en regard des valeurs correspondantes, donnent pour chaque année, par une simple division, la valeur moyenne du quintal importé ou exporté :

Importations (commerce spécial).

ANNÉES.	VALEURS totales (millions de francs)	P O I D S totaux (millions de quintaux)	VALEUR moyenne du quintal (francs).
1857	1.873	77.9	24
1858	1.563	75.0	21
1859	1.644	77.4	21
1860	1.897	82.3	23
1861	2.442	99.3	24
1862	2.199	92.5	24
1863	2.426	92.1	27
1864	2.528	98.0	26
1865	2.642	105.7	25
1866	2.793	120.0	23
1867	3.026	127.3	24
1868	3.304	132.3	25
1869	9.153	106.4	30
1870	2.867	106.9	27
1871	3.567	111.8	32
1872	3.570	129.5	27
1873	3.555	135.9	26
1874	3.508	136.4	26
1875	3.537	140.8	25
1876	3.988	154.6	26
1877	3.677	151.6	24
1878	4.176	169.3	25
1879	4.595	193.4	24
1880	5.033	218.0	23

Exportations (commerce spécial).

ANNÉES	VALEURS totales (millions de francs)	P O I D S totaux (millions de quintaux).	VALEUR moyenne du quintal (francs).
1857	1.866	13.8	135
1858	1.887	20.8	91
1859	2.266	22.5	101
1860	2.277	20.4	112
1861	1.926	18.6	103
1862	2.243	22.4	100
1863	2.643	26.1	101
1864	2.924	26.1	112
1865	3.088	32.2	96
1866	3.180	35.1	91
1867	2.826	30.9	91
1868	2.790	33.0	84
1869	3.075	29.8	103
1870	2.802	29.9	94
1871	2.873	31.8	90
1872	3.762	52.3	72
1873	3.787	54.9	69
1874	3.701	52.9	70
1875	3.873	56.4	69
1876	3.576	53.8	66
1877	3.436	49.2	70
1878	3.180	44.1	72
1879	3.231	42.5	76
1880	3.468	45.2	77

Les chiffres qui précèdent sont intéressants à plus d'un point du vue. En les parcourant, on est tout d'abord frappé de la disproportion qui existe entre le poids des entrées et celui des sorties. Comme valeur, les exportations de 1880 représentent à peu près 70 p. 100 des importations de la même année; comme poids, 20 p. 100 seulement. Sur cinq bateaux ou wagons arrivés pleins, nous en renvoyons quatre vides. C'est évidemment là une condition fâcheuse pour les entreprises de transport qui opèrent sur nos frontières, soit par terre, soit par eau. En fait, la même inégalité se produit fatalement dans tous les grands centres de consommation et de fabrication (1) qui, en échange des matières brutes qu'on leur envoie, ne livrent que des produits manufacturés, et qui ne rendent à peu près rien des denrées alimentaires, matériaux, combustibles, etc., que le commerce y introduit.

La nature très-dissimilaire de ces deux courants explique l'écart considérable que présente la valeur moyenne du quintal à l'importation et à l'exportation. A l'importation, cette valeur moyenne a très-peu varié depuis un quart de siècle : elle ne s'éloigne guère de 25 fr. A l'exportation, au contraire, nous retrouvons nettement marquée la tendance décroissante que nous avons déjà constatée dans le niveau général des prix en en déterminant les variations annuelles par la comparaison des évaluations provisoire et définitive de chaque exercice (2). Une circonstance toute fortuite facilite ici le rapprochement des deux échelles. Nous avons représenté par 100, et l'on sait pourquoi, le niveau moyen des prix de 1862. Or, il se trouve qu'à cette date le prix moyen du quintal de produits exportés ressort précisément à 100 fr. : il n'y a donc qu'à juxtaposer, pour les rendre aisément comparables, la quatrième colonne du tableau ci-dessus et la troisième colonne du tableau précédent :

ANNÉES.	MOUVEMENTS annuels des prix à l'exportation.	VALEUR moyenne du quintal exporté.
1862.	100	100
1863.	101	101
1864.	101	112
1865.	98	96
1866.	91	91
1867.	87	91
1868.	84	84
1869.	83	103
1870.	81	94
1871.	81	90
1872.	83	72
1873.	80	69
1874.	77	70
1875.	74	69
1876.	74	66
1877.	73	70
1878.	69	72
1879.	70	76
1880.	72	77

(1) Les gares de Paris, par exemple, reçoivent comme tonnage deux fois et demie plus de marchandises qu'elles n'en expédient. Voici, d'après le *Bulletin* du ministère des travaux publics (juin 1881, page 415), les chiffres de 1879 : arrivées, 6,656,061 tonnes (dont 271,588 par grande vitesse); départs, 2,692,610 tonnes (dont 156,103 par grande vitesse).

(2) Voir l'*Économiste français* du 29 avril 1882, page 504.

La baisse, d'un côté comme de l'autre, est d'un quart environ de 1862 à 1874 ou à 1880, et voilà deux raisons pour une d'affirmer que l'influence des prix tend à dissimuler une partie des progrès de notre exportation depuis l'introduction du régime des traités de commerce.

Quant aux discordances partielles que révèle ce tableau, il n'est pas difficile de se les expliquer.

Si notre exportation se composait toujours d'un seul et même produit ou si seulement les articles divers qui la composent s'y combinaient toujours dans des proportions invariables, le prix moyen du quintal devrait augmenter ou diminuer exactement de 1, 2, 3... p. 100 quand la valeur totale de l'exportation se serait trouvée majorée ou réduite de 1, 2, 3... p. 100 par la substitution, dans les tableaux définitifs de la douane, des prix réels de l'année considérée à ceux de l'année précédente. Mais c'est chose essentiellement variable que la répartition de l'exportation annuelle d'un pays comme la France entre les éléments multiples et hétérogènes qui peuvent l'alimenter. Pour qu'un produit sorte abondamment de notre territoire, il faut d'abord qu'il s'y trouve en abondance, et il faut encore qu'il se voie appelé à l'étranger par des cours supérieurs à celui que lui offre le marché français. Par suite, tout ce qui influence soit la production, soit la consommation, soit les prix, tant au dedans qu'au dehors, peut aussi influencer la répartition proportionnelle de nos échanges internationaux.

Il n'y a donc rien d'impossible à ce que l'exportation de tel ou tel article ait été considérable en 1881 et soit presque nulle en 1882. Supposez, pour rendre la démonstration plus concrète, que j'aie l'an dernier vendu hors frontières une tonne de charbon au prix de 10 fr., un quintal de blé au prix de 30 fr., et un bijou quelconque au prix de 100 fr. : la valeur moyenne du quintal vendu serait d'environ 13 fr. Or il suffirait que cette année je vendisse deux tonnes de charbon au lieu d'une ou deux bijoux au lieu d'un pour que la valeur moyenne du quintal tombât à 7 fr. ou montât à 22, sans qu'il y eût aucune variation dans le prix respectif des trois objets. Cet exemple fait toucher du doigt, en les exagérant à dessein, les discontinuités accidentelles qui empêchent la valeur moyenne du quintal à l'exportation de donner l'exacte mesure de l'influence générale du mouvement des prix sur celui des valeurs. Nous pourrions donc répondre par une fin de non-recevoir motivée à l'argument que le rapport de M. Pouyer-Quertier tire du poids de nos exportations. Mais nous n'avons aucun intérêt à le faire, puisque dans l'espèce les deux modes de comparaison, le sien et le nôtre, conduisent à des résultats analogues.

Les variations dont la composition de nos exportations annuelles est susceptible pourraient aussi, jusqu'à un certain point, contrarier les calculs que nous avons basés sur la double évaluation dont chacune de ces exportations est successivement l'objet de la part de l'administration des douanes; et c'est pour cela que nous constatons nous-même, le 29 avril, qu'il n'y avait point identité absolue entre l'échelle ainsi obtenue pour la période 1862-1880 et celle que nous avait fournie, pour la période 1827-1862, la comparaison des valeurs officielles et actuelles. En affirmant que le niveau des prix a baissé de 25 ou 30 p. 100 depuis 1862, nous pourrions tenir compte indûment de telle ou telle exportation spéciale qui, née en 1872 et morte en 1875, aurait dans l'intervalle contribué aux mouvements du niveau général des prix. Quand nous disons que ce niveau s'est élevé de 0.8 p. 100 de 1862 à 1863, de 0.5 p. 100 de 1863 à 1864, et ainsi de suite, chacune de ces affirmations,

considérée isolément, est absolument justifiée; mais, à les additionner purement et simplement, il peut y avoir la même part d'erreur qu'à se croire à 20 mètres d'un arbre parce qu'on a fait, en lui tournant le dos, 20 pas d'un mètre chacun : si on ne s'est pas écarté un instant de la ligne droite, le calcul est irréprochable; mais si on a dévié quelque peu, soit à droite, soit à gauche, il se peut que la distance du point de départ au point d'arrivée soit, non de 20 mètres, mais de 19 ou de 18.

Une différence de ce genre n'atteindrait en rien nos conclusions. Mais c'est une raison pour que nous croyions désirable d'en contrôler encore une fois l'exactitude au moyen de quelques comparaisons directes entre les prix de 1862 et ceux de 1880.

Voici les catégories de marchandises qui, en 1880, ont fourni à l'exportation française ses principaux contingents (1) : tissus de laine, 370 millions; vins, 245 millions; tissus de soie, 234 millions; tabletterie, bimbelerie, mercerie, parapluies, meubles et ouvrages en bois, 168 millions; ouvrages en peau ou en cuir, 164 millions; soies, 157 millions; laines, 132 millions et demi; sucre raffiné, 93 millions; peaux préparées, 92 millions; fromages et beurres, 90 millions; eaux-de-vie, esprits, liqueurs, 81 millions; confections (lingerie et autres), 80 millions; tissus de coton, 79 millions.

Interrogeons, relativement à ces branches essentielles de notre exportation, les tableaux de la commission permanente des valeurs de douane.

Voici leur réponse en ce qui concerne les lainages :

Prix moyens des tissus de laine exportés (par kilogramme).

	1826	1862	1880.
Mérinos	47	20.75	15.30
Draps	27	23 50	14.25
Étoffes diverses.	26	20 50	15.25
Châles.	143	68 »	31.50
Bonneterie.	26	21.05	24 »
Étoffes mélangées	12	30 »	28.10

La bonneterie seule accuse une légère augmentation, non depuis 1825, mais depuis 1862. La réduction des prix moyens depuis vingt ans ressort à 26 p. 100 pour les mérinos et étoffes diverses, à 39 p. 100 pour les draps, à 53 p. 100 pour les châles.

Pour les cotonnades, les prix de 1862 étaient, malgré la crise provoquée par la guerre de sécession, infiniment plus faibles qu'en 1826, la transformation des procédés de fabrication ayant compensé et au delà le renchérissement de la matière première. Mais les prix actuels sont encore bien différents de ceux de 1862.

Prix moyens des tissus de coton exportés (par kilogramme).

	1826	1862.	1880.
Toiles écrués et blanches. .	15	4.75	3.27 1/2
— teintes. . .	26	6.80	4.52 1/2
— imprimées. . .	26	7 45	6 20
Châles et mouchoirs.	26	10.50	6.50
Tulle	200	62 »	47 »
Étoffes mélangées	20	13.65	9.50

(1) Voir le *Tableau général du commerce de la France en 1880*, page XLIII.

La baisse, depuis 1862, est de 31, 33 et 17 p. 100 sur les toiles, de 40 p. 100 sur les châles et mouchoirs, de 24 p. 100 sur les tulles, de 30 p. 100 sur les étoffes mélangées.

Et les soieries ?

Prix moyens des tissus de soie exportés (par kilogramme).

	1826.	1862.	1880.
Étoffes pures unies	120	126 »	83 »
Étoffes pures façonnées.	130	133 »	124 »
Étoffes mélangées.	70	70 »	48 »
Crêpes.	88	140 »	128.50
Tulle	80	120 »	60 »
Bonneterie.	100	189 85	216 »
Passementerie pure	100	120 »	72 »
Passementerie mélangée	70	70 »	42 »
Rubans	120	95.75	120 »

Il y a hausse, ici, de 1862 à 1880, pour la bonneterie et les rubans ; mais il y a baisse de 34 p. 100 sur les soieries pures unies, de 9 p. 100 sur les façonnées, de 31 p. 100 sur les étoffes mélangées, de 8 p. 100 sur les crêpes, de 50 p. 100 sur les tulles, de 40 p. 100 sur les passementeries pures mélangées. Nous nous sommes assez étendu autrefois sur les causes de cet abaissement du prix des tissus pour ne point avoir à y revenir.

Mais qu'importe, nous dira-t-on, que les lainages, soieries et cotonnades aient baissé d'un tiers, si les vins et spiritueux, fromages et beurres, cuirs et peaux, ont haussé d'autant ?

Rappelons d'abord, pour prémunir nos lecteurs contre une erreur souvent commise, que dans les calculs de ce genre une hausse d'un tiers ne compense pas une baisse d'un tiers. La baisse, à taux égal, pèse plus lourdement que la hausse dans la balance, et la preuve en est que, pour arriver de part et d'autre à 100 millions de valeur actuelle, il faut être parti, dans l'hypothèse d'une baisse d'un tiers, de 150 millions, et dans l'hypothèse d'une hausse d'un tiers, de 75 millions, soit en tout 225 millions qui, réduits à 200, indiquent encore une réduction totale de 11 p. 100 sur l'ensemble.

Mais, outre cette observation préliminaire, on va voir que la marche des prix à l'exportation est loin de se régler sur celle des cours intérieurs, et l'exemple des vins est ici le plus probant qu'on puisse choisir.

En France, le prix moyen le l'hectolitre de vin, de 1862 à 1880, s'est élevé : chez le récoltant, de 29 fr. à 43 ; chez le marchand en gros, de 41 à 54 ; chez le débitant, de 56 à 74. N'en concluez pas que la valeur des vins exportés ait, elle aussi, augmenté d'un tiers ou de moitié. Voici les chiffres officiels :

Prix moyens des vins exportés (par hectolitre).

	1862.	1880.
VINS EN FUTAILLES.		
Ordinaires de la Gironde à destination de l'Angleterre	270	145
— — — de la Russie	310	140
— — — de l'Allemagne, etc	110	110
Ordinaires, autres que de la Gironde	75	50
De liqueur	160	110
VINS EN BOUTEILLES.		
Ordinaires, de la Gironde	320	165
Ordinaires, autres que de la Gironde	400	225
De liqueur	260	150

Ainsi, nous nous trouvons ici en présence d'une baisse plus forte encore que celle des tissus. Ceux mêmes qui, à première vue, s'en étonneraient n'auront pas de peine à en découvrir la raison. Chacun de nos vins, depuis les plus grands crus jusqu'aux plus modestes, se vend aujourd'hui beaucoup plus cher qu'il y a vingt ans. Mais les vins que la France vend maintenant à l'étranger ne sont pas ceux qu'elle lui vendait autrefois. Avant les traités de commerce, il n'y avait que les qualités supérieures qui pussent, à raison de leur valeur initiale, braver les frais résultant et du transport et surtout des droits d'importation perçus par les douanes étrangères. Les barrières s'étant abaissées, nous pouvons maintenant placer au dehors des vins de second ordre; et voilà comment la commission des valeurs a eu à constater des prix moyens de moins en moins élevés à mesure que sur le marché intérieur un phénomène inverse se manifestait. Ce que nous venons de dire des vins est également vrai des eaux-de-vie. Pour celles-ci comme pour ceux-là, le perfectionnement des moyens de transport et l'abaissement des taxes douanières étendent peu à peu à des marques de plus en plus bourgeoises cette mobilité qui, jadis, était le privilège des nectars les plus aristocratiques.

C'est ainsi que, parmi les principaux éléments de nos ventes à l'étranger, la hausse est l'exception et la baisse, la règle. Nous l'avons établi, pour plus de sûreté, de trois manières différentes. On nous permettra donc de répéter de plus en plus affirmativement qu'à la seule influence des prix est dû le ralentissement apparent des progrès de l'exportation française depuis une vingtaine d'années.

A. DE FOVILLE.
